



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

restructuration

Question écrite n° 33840

Texte de la question

M. Michel Zumkeller appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement sur la mise en place de la révision générale des politiques publiques, au sein de son secrétariat d'État. En effet, cette initiative bénéfique qui a pour but de diminuer la dépense publique, tout en renforçant l'efficacité et la qualité de l'action, nécessite d'importantes réorganisations. Il souhaiterait donc connaître le résultat du diagnostic établi et surtout les mesures mises en place pour obtenir les résultats escomptés.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, placé sous l'autorité du Premier ministre, ne dispose pas d'administration propre. Dès lors, la question de l'honorable parlementaire relative la mise en place de la révision générale des politiques publiques au sein des services sur lesquels le secrétaire d'État exercerait son autorité paraît sans objet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33840

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2008, page 9178

Réponse publiée le : 25 novembre 2008, page 10259